

VALEUR DU CHANT DANS L'ÉDUCATION

La valeur éducative du chant, les fondateurs de notre enseignement laïque l'avaient admirablement comprise et c'est pourquoi ils avaient tant tenu à ce que l'on chante dans nos classes. C'est vraiment trahir leur sages intentions et leur conception si élevée, si noble, si exacte au point de vue civique, que de leur être infidèle sur ce point particulier, mais important. On n'a pas le droit de choisir dans leur œuvre qui forme un tout bien réfléchi. Le chant choral, pour eux, était sans doute — et c'est très acceptable pour un musicien pur, je l'affirme — une sorte d'annexe de cette leçon de morale à laquelle personne n'oserait toucher pourtant. Il était destiné à en compléter l'action profonde, non par les paroles, mais par la beauté des airs, en agissant fortement sur les cœurs grâce aux vertus qui lui sont propres et qui sont à la fois d'ordre individuel et d'ordre social. Ne sait-on plus qu'il élève l'âme de celui qui s'y adonne, lorsque les sujets et les motifs sont bien choisis? Ne fait-il pas éprouver à la sensibilité les plus délicates et les plus douces jouissances dont on soit amélioré? N'exalte-t-il pas tous les sentiments les meilleurs et n'allume-t-il comme une flamme dans les consciences obscures? Il a pour propre de soulever l'être intime selon le vers fameux de Beaudelaire: « La Musique parfois me prend comme une mer ». Il est l'élan, la générosité, l'enthousiasme, et aussi la gaieté, cette gaieté dont nous avons tant besoin dans nos écoles pour mettre un sourire sur notre appareil scolaire, plus sévère souvent que nous ne le voudrions. Il forme avec le dessin le couple merveilleux susceptible d'éveiller les premières impressions d'art chez les plus petits, alors que la poésie n'agit encore que d'une façon extrêmement confuse, et même,

je le crois, très douteuse, à moins qu'elle ne soit précisément d'ordre musical.

En outre, quelle action n'exerce-t-il pas sur les groupements! Il enseigne le consentement à la discipline de la façon la plus intime qu'on puisse imaginer. Il en fait éprouver doucement la nécessité. Il y plie sans effort les individus. Il leur en donne l'habitude par des degrés agréables à franchir. Il leur fait sentir aussi splendidement à quel point chaque être est solidaire de son voisin par le jeu et l'entremêlement des parties dont chacune est liée secrètement aux autres et doit tantôt prévaloir, tantôt s'effacer, selon les règles d'une harmonie supérieure. Il détourne d'autres divertissements de qualité moins noble, ou tout à fait inférieure, car il exerce une grande et secrète attraction. Il inspire le désintéressement, car on chante pour le plaisir. Il est encore le grand agent de rapprochement. Les hommes, dans les cœurs, sont mêlés sans que puisse être tenu compte de toutes les conditions, parfois si différentes. Surtout, sans le chant, ils ne peuvent manifester pleinement les sentiments qui les unissent. S'ils éprouvent en commun une grande et profonde conviction, une émotion très intime, après avoir bien disserté et discuté avec plus ou moins de chaleur sur le sujet qui les occupe, ils ne peuvent faire autrement que de le chanter, subissant une griserie plus intense, quoique de même nature, que celle de l'éloquence. Pour les uns, c'est la « Marseillaise »; pour les autres, l'« Internationale »; pour d'autres encore, le « Credo » ou le « Choral de Luther », conclusions diverses, mais inéluctables, de toutes les assemblées. Ils sentent alors, à travers un ébranlement irrésistible de leurs êtres, monter en eux tous comme une poussée unanime qui les élève simultanément, dans un détachement complet de leur égoïsme, jusqu'à un plan supérieur et parfois sublime, et d'où ils peuvent s'élancer ensemble vers l'action avec des ardeurs et

des forces dont on peut dire qu'elles dépassent la moyenne d'entre eux et qu'elles leur seraient restées étrangères sans cette espèce de sortilège. C'est là une loi certaine et obscure de la nature à laquelle même les moins formés au point de vue musical ne sauraient échapper. Certes, actuellement, ils ne sont capables souvent que de brail-ler pour la peine des oreilles sensibles. Et cependant, qu'on y réfléchisse. Ne rendent-ils pas encore en brailant un hommage involontaire à la Muse? Et alors, ne vaudrait-il pas mieux, si cet hommage est réellement obligé, qu'on eût travaillé de longue date à le rendre harmonieux et plaisant? Et puis n'eût-il pas été prudent aussi de veiller de bonne heure à ce que, par un entraînement sage et poursuivi, fussent refoulés tous les fâcheux entraînements de la sensibilité, auxquels le chant en commun peut également livrer des êtres sans défense? Mais je n'insiste pas sur la réserve que je n'introduis ici que pour ne rien omettre. Je préfère vous faire comprendre à quel point, à la faveur d'un beau chœur, de nobles sentiments peuvent s'élever, s'élever, gagner en étendue et en vigueur.

Le chant choral bien organisé, bien dirigé, doit devenir un puissant moyen de perfectionnement social. Il est la seule forme d'art vraiment populaire qui existe, comme la grande poésie, laquelle est du reste, ainsi que chacun le sait au fond, la même chose.

Les gens de la Révolution avaient fort bien compris toutes ces vérités, qui avaient tenté de donner une âme aux fêtes civiques systématiquement instituées par eux en commandant pour elles de grandes compositions chorales avec l'intention d'ébranler et d'émouvoir des masses. Et s'ils n'ont compté à leur actif que deux ou trois réussites, ce ne fut la faute que de leurs compositeurs qui ne possédaient qu'un petit gé-

nie. Il eût fallu celui d'un Beethoven, seul capable de dresser vers un idéal souverainement humain les foules harmonieuses dignes de faire pendant à celles de la « 9^e Symphonie ». Mais il reste assez singulier que ces conceptions essentiellement démocratiques aient été perdues de vue précipitamment par notre démocratie, qui, de cet abandon, de ce renoncement, tire une cause d'infériorité. Elle a été d'ordinaire mieux inspirée. Et il n'est pas très flatteur pour elle d'être, dans un domaine où la noblesse traditionnelle de son idéal civique eût exigé, au contraire, qu'elle donnât l'exemple, en état d'infériorité par rapport à tous ses voisins. Il n'y a guère que chez nous que le chant choral soit aussi peu spontané et aussi insuffisamment organisé. C'est qu'on l'a laissé tomber en désuétude, et cela ne peut que sembler fort paradoxal à ceux qui admettent l'exactitude de tout ce que je viens d'avancer.

J'ai l'air de m'être éloigné de mon sujet. Non, certes, j'y suis en plein. L'école n'est-elle pas essentiellement une préparation à la vie civique? Et c'est elle seule qui peut assurer le lent entraînement éducatif dont nous comprenons maintenant la nécessité pour que soit réalisée dans la société, ainsi que cela a lieu dans les pays voisins du nôtre, cette habitude de manifester vocalement les grands sentiments qui animent la collectivité, et c'est elle aussi qui, de la même manière, en s'y prenant le plus tôt possible, doit arriver à discipliner progressivement cette sensibilité inquiète et divagante que nous avons le tort de laisser le plus souvent se développer au hasard et pousser, si j'ose m'exprimer ainsi, comme des excroissances dangereuses pour la sécurité de l'avenir. En résumé, il est question pour nous d'accomplir une grande tâche sociale, et non de céder à une marotte, comme le pensent certains esprits légers.

Extrait d'un rapport de M. Ch. L'HOPITAL.

CONCOURS DES "NOUVELLES MUSICALES"

A la demande de nombreux lecteurs, le concours sera prolongé jusqu'au 15 janvier 1934 pour les lecteurs et abonnés des *Nouvelles Musicales*.

PREMIERE QUESTION : Quel est votre compositeur préféré? (Choisir un compositeur français ou étranger dans les listes ci-dessous.)

COMPOSITEURS FRANÇAIS

Adam. — Auber. — Audran. — Berlioz. — Bizet. — Bruneau. — Chabrier. — Chaminade. — Charpentier. — Chausson. — Couperin. — Claude Debussy. — Léo Delibes. — Roger Ducasse. — Paul Dukas. — Duparc. — Erlanger. — Gabriel Fauré. — Henri Février. — César Franck

— Benjamin Godard. — Gounod. — Grétry. — Reynaldo Hahn. — Halévy. — Hérold. — Georges Hüe. — Vincent d'Indy. — Lalo. — Lecocq. — Xavier Leroux. — Lulli. — Albéric Magnard. — Massenet. — Méhul. — Messager. — Meyerbeer. — Darius Milhaud. — Offenbach. —

Pienné. — Planquette. — A. Poulenc. — Henry Rabaud. — Rameau — Maurice Ravel. — Ernest Reyer. — Albert Roussel — Rouget de Lisle. — Saint-Saëns. — Florent Schmitt. — Widor.

COMPOSITEURS ÉTRANGERS

Albeniz. — Bach. — Beethoven. — Bellini. — Boïto. — Borodine. — Brahms. — Chopin. — Corelli. — César Cui. — Donizetti. — Da Falla. — Granados. — Grieg. — Gluck. — Haendel. —

Haydn. — Honegger. — Rimski-Korsakof. — Sylvio Lazzari. — Franz Lehar. — Lekeu. — Leoncavallo. — Liszt. — Mascagni. — Mendelssohn. — Moussorgsky. — Mozart. — Puccini. —

Henry Purcell. — Rossini. — Scarlatti. — Schubert. — Schumann. — Johann Strauss. — Richard Strauss. — Stravinsky. — Tchaïkowsky. — Verdi. — Vivaldi. — Wagner. — Weber.

DEUXIEME QUESTION :

Quelle est l'œuvre française la plus jouée à l'étranger? 1^o œuvre symphonique, 2^o œuvre lyrique.

TROISIEME QUESTION :

Quelle est l'œuvre étrangère la plus jouée en France? 1^o œuvre symphonique, 2^o œuvre lyrique.

QUATRIEME QUESTION :

Etablir, en deux listes, quels sont, dans l'ordre, les quinze compositeurs français et étrangers qui auront reçu le plus de suffrages.

LISTE DES PARTITIONS ET MORCEAUX DE MUSIQUE OFFERTS COMME PRIX POUR LE CONCOURS PAR QUELQUES MAISONS D'EDITIONS

DURAND :

Echos de France. Recueillis par Léon ROQUES.
Essercizi per Gravicembalo pour Piano
Soirées Italiennes
Soirées de Vienne (2 volumes)
Harmonies poétiques et religieuses
Sonates pour Piano
Thèmes variés (3^e volume)

ENOCH :

Sonate pour Piano
Idylle (2 exemp.)
Troisième Sonate Piano et Violon
Douze Pièces Nouvelles pour Harmonium
ou Orgue (2 exemp.)
Ballet d'Isoline pour Piano à 4 mains

HEUGEL :

Un Jardin sur l'Oroute
Vercingétorix
La Femme Nue
Le Roi d'Yvetot
Mémoires d'un Ane
Suite pour Piano
La Verdure dorée
Trois Rondeaux Joyeux

D. SCARLATTI.
Fr. LISZT.

C.M. WEBER.
W.A. MOZART.

Ivan BORRISH.
CHABRIER.
Georges ENESCO.

Edouard MIGNAN.
A. MESSAGER.

J. CANTELOUBE.
A. BACHELET.
Henry FEVRIER.
Jacques IBERT.
Paul LADMIRAL.
Raoul LAPARRA.
Philippe GAUBERT.
E. JACQUES-DALCROZE.

ROUART, LEROLIE et Cie :

Album de Maroussia Joseph STRIMER.
Silhouettes Joaquin TURINA.
Femmes d'Espagne
Villageoises Francis POULENC.
Airs chantés

SALABERT :

Trois Mazurkas Jerzy FITELBERG.
Quatre Préludes Syncopés Avenir H. MONFRED.
Deux Préludes
Prélude de Concert pour Basson Gabriel PIERNE.
Arioso et Allegro de Concert Stan GOLESTAN.
Eglogue
Sonatine pour Piano et Flûte
Rapsodie Montagnarde Jules MAZELLIER.
La Pena (La Peine) Henri COLLET

SCHOTT :

Première Valse pour Piano MARIE POTTETLET.
Deux Esquisses P.J.M. PLUM.
Au lac de Grundlsee Fr. ILLIG.
Danse Persane KHAN FARZANEH.
Trois Préludes pour Piano Joseph JONGEN.
Poème Héroïque, Violon et Orchestre
Fantaisie pour grand orgue P.J.M. PLUM.